CAUSERIE

MIETTES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

A PART l'histoire, proprement dite, qui embrasse les grands événements et en tire la conclusion logique, existe l'histoire anecdotique qui augmente parfois la compréhension de la première.

Nos annales, mines inépuisables, contiennent une foule de petits faits ignorés ou mis de côté par les grands écrivains, mais qu'il est bon, peut-être, de savoir, si l'on veut bien se pénétrer d'une époque ou connaître plus intimement les personnages qui nous sont montrés revêtus de leur caractère officiel.

L'histoire anecdotique a un charme indéniable, et je voudrais la voir appréciée. Mes faibles connaissances devraient m'interdire de prendre la rédaction d'une telle causerie, mais je compte sur votre concours, lecteurs. Cette colonne sera donc ouverte à tous ceux qui voudront bien m'honorer de leurs conseils et me faire bénéficier de leur science.

***

Lévis a-t-il été plus grand général que Montcalm ? Cette question, souvent posée, a été succintement et lucidement résolue dans une lettre que m'adressait naguère le maître historien, Benjamin Sulte. Il disait :

" Montcalm, brillant dans l'action, était plutôt un soldat qu'un général. Il avait des préjugés déplorables. Par exemple, il ne comprenait pas que les Canadiens eussent telle ou telle pratique à la guerre ! De tout cela, il résultait un chef assez incapable. Aussi, n'a-t-il jamais gagné une bataille faite par lui même, et la seule bataille qu'il ait eu l'occasion de préparer seule et de livrer seul, est cette gaucherie des plaines d'Abraham, où il a trouvé la mort. Il a toujours accepté, en rechignant, les avis de ceux qui, comme les deux Rigaud, Lévis et autres, connaissaient l'état des choses mieux que lui."

" Lévis était froid, calculait juste et se pliait à tout ce qu'il rencontrait de pratiques, utiles dans le pays. Sa belle et longue crinière militaire efface celle de Montcalm presque complètement. Je ne crois pas qu'il ait subi d'autre "défaite" que sa "victoire" de Sainte Foye—laquelle n'empêcha pas, mais retarda de quatre mois la reddition du Canada "

Nota —" Le fils de Lévis, sous Napoléon Ier, publia des ouvrages remarqués. C'est de lui que vient le projet d'un tunnel pour relier la France à l'Angleterre."

***

NOTES SUR LE COMTÉ DE CHAMPLAIN —En compulsant les registres de la paroisse Sainte-Geneviève de Batiscan j'ai relevé les signatures suivantes : Chartier de Lotbinière, archidiacre de Québec et grand vicaire, 30 mars 1730. Il avait alors fait la visite de la paroisse et examiné les comptes de la fabrique pour les années 1727 et 1728. Ayant appris que durant les messes on n'allumait que des chandelles au lieu de cierges, par mesure d'économie, il réprimanda les paroissiens et ordonna aux marguilliers de fournir au moins un cierge pour les offices religieux.

Le 20 mars 1731, la visite est faite par un autre prêtre qui signe : Lyon de St-Féréole, grand vicaire de Kébek. Le 18 juin 1733, par M. J.-P. de Miniac, G. V.

En 1733, signe : René Godefroy Lemire, seigneur de Tonnancourt, conseil du roy, lieutenant général au siège de la juridiction royalle des Trois-Rivières.

En 1740 : Louis Poulin de Courval.

Vers la même date (si je me rappelle bien) se voit la signature suivante : Isidore Marjollet, supérieur des Récollets à Trois-Rivières, témoin au mariage du sieur Kanon, capitaine de vaisseau.

En 1748 : René Ovide Hertel de Rouville.

***

Pour revenir à la question de Montcalm et Lévis, laissez-moi citer, d'abord Garneau : " Montcalm par un fatal pressentiment ne crut jamais au succès de la guerre comme ses lettres ne l'attestent que trop ; de là une apathie qui lui aurait fait négliger tout mouvement offensif, sans Vaudreuil qui, soit par conviction, soit par politique, ne parut au contraire jamais désespérer, et conçut et fit exécuter les entreprises les plus glorieuses qui aient signalé les armes françaises dans cette guerre."

Maintenant, écoutez Ferland : " Vaudreuil disait, M. de Montcalm pourra servir très utilement en Europe, personne ne rend plus justice que moi à ses excellentes qualités, mais il n'a pas celle qu'il faut pour la guerre de ce pays. Il est nécessaire d'avoir beaucoup de douceur et de patience pour commander les Canadiens et les sauvages. Le roi m'ayant confié la colonie je ne peux m'empêcher de prévenir les suites facheuses que pourrait produire un plus long séjour de M. le marquis de Montcalm.... Les troupes seraient flattées de rester sous le commandement de M. de Lévis."

E. Z. Massicotte

NOTES SUR LA LITTERATURE FRANÇAISE

XVIIe SIÈCLE OU SIÈCLE DE LOUIS XIV

(Suite)

Deuxième partie. — Eloquence judiciaire

Cette partie de l'éloquence n'eut pas, sous Louis XIV, un grand éclat. Tout était à y réformer, et il est pardonnable que ceux qui travaillèrent toute leur vie à chasser des plaidoyers d'alors toutes ces expressions grossières et cette ridicule érudition qui les défiguraient, n'aient point eu le temps de laisser des chefs-d'œuvre à la postérité.

Talon, Patru, Pellisson et d'Aguesseau sont les représentants les plus connus et les mieux appréciés de l'éloquence judiciaire du XVIIe siècle.

TALON.—Omer Talon, né à Saint-Quentin en 1595, fut avocat général du Parlement de Paris. Son esprit éclairé, son éloquence chaleureuse, sa parfaite honnêteté, le firent aimer dans les fonctions administratives diverses qu'il occupa, et il mourut regretté de tous ses compatriotes, en 1652.

" Il a laissé, dit Voltaire, des mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen."

A son lit de mort, il répéta par trois fois à son fils qui pleurait abondamment : " Mon fils, Dieu te fasse homme de bien ! "

PATRU.—Ce célèbre avocat, qui fut l'ami intime de Boileau, naquit à Paris en 1604, et mourut en 1681 dans la plus grande pauvreté.

Quoique possédant une éloquence digne d'éloges, il fut plus connu en son temps par son bon goût en matière littéraire et sa grande sévérité pour les œuvres légères.

Boileau l'estimait beaucoup tant à cause de ses inestimables qualités d'homme que de la sûreté de son jugement.

Il travailla constamment à donner au langage judiciaire une forme plus concise, plus correcte et plus harmonieuse. Vaugelas ne craignit pas de l'appeler le Quintilien français.

" On dut à Patru, dit Voltaire, l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours ; mérites absolument inconnus avant lui au barreau."

En 1640, à son entrée à l'Académie française, il inaugura les discours de réception, en usage depuis ce temps dans cette auguste assemblée.

PELLISSON.—Pellisson naquit à Béziers, en 1624, d'une famille calviniste. Il était secrétaire de Fouquet, lorsque ce ministre fut disgracié ; il fut mis à la Bastille et c'est alors qu'il y écrivit ces fameux *Mémoires* où il prend courageusement la défense de son ami et protecteur. Cet ouvrage eut un retentissement considérable et fut regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence judiciaire.

Louis XIV, frappé des talents de Pellisson, le fit sortir de la Bastille et le nomma son historiographe pendant la guerre de la Franche-Comté.

En 1693, il abjura le protestantisme et mourut un an après à Versailles.

Outre ses trois *Mémoires*, Pellisson a laissé aussi une *Histoire de Louis XIV depuis la mort de Mazarin jusqu'à la paix de Nimègue* et un *Traité sur l'Eucharistie.*

Son style est pathétique, noble et bien châtié.

D'AGUESSEAU. — Henri-François D'Aguesseau, qui naquit à Limoges en 1668, fut le plus savant magistrat du XVIIe siècle ; il connaissait presque toutes les langues parlées alors, et était versé dans presque toutes les sciences.

Il fut nommé avocat général du Parlement de Paris en 1691 et procureur général en 1700.

En 1718, il fut exilé à Fresnes pour avoir combattu le système de Law. Il conçut aussi le grand projet de réformer les lois de son pays, mais la mort vint l'arracher à ce travail gigantesque en 1751.

Il fut un de ceux qui, parmi les avocats, unirent une grande éloquence à une connaissance parfaite des lois, manifestant ces deux brillantes qualités par des discours pleins de clarté, et offrant une grande concision unie à la pureté du terme.

Pierre Bédard

PRIMES DU MOIS DE NOVEMBRE

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, pour les numéros du mois de NOVEMBRE, qui a eu lieu samedi, le 2 Décembre courant, a donné le résultat suivant :

1er	prix	No.	7,901....	$50.00
2e	prix	No.	9,782....	25.00
3e	prix	No.	19,627....	15.00
4e	prix	No.	38,376....	10.00
5e	prix	No.	27,318....	5.00
6e	prix	No.	8,722....	4.00
7e	prix	No.	17,872....	3.00
8e	prix	No.	39,074....	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

98	5,819	12,040	19,351	27,708	33,429
316	6,135	12,910	19,826	27,752	33,512
383	6,363	13,454	19,987	27,909	34,570
592	7,919	14,373	20,129	28,247	34,882
1,137	8,201	14,515	20,780	28,656	35,499
1,318	8,708	14,816	20,999	28,729	35,621
1,770	8,961	15,537	21,347	29,638	35,645
2,324	9,089	16,377	22,519	30,233	35,895
2,887	9,355	16,454	23,417	30,502	36,135
2,986	9,656	16,787	24,904	30,553	36,580
3,807	10,125	17,586	25,521	31,792	37,462
4,116	10,637	17,705	26,395	32,250	37,980
4,485	10,728	18,256	26,648	32,452	38,231
4,607	11,573	19,281	27,139	32,892	38,929
4,769	11,935				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de NOVEMBRE, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. E. Béland, No. 276, rue Saint-Jean, Québec

Les bonnes natures s'améliorent en vieillissant et les mauvaises se pervertissent.—GUIZOT.